FORMULE IV

02155416

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

Déposé au greffe du tribunal de commerce
de Charleroi
le 20/12/02

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°

☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°

☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés → n°

☐ Registre des sociétés agricoles → n°

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts) ▷	TRANS MG
3. Forme juridique (en entier) ▷	Société Anonyme
4. Siège (rue, numéro, code postal, commune) ▷	Chemin de Fontaine, 14 6150 ANDERLUES
5. Registre du commerce (siège tribunal + n°) ▷	Charleroi n° 173313
6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti) ▷	BE 446.662.234
7. Objet de l'acte ▷	Délégation de pouvoirs

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections, il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

Assemblée générale extraordinaire
Du 14/12/2002
Les administrateurs-délégués Dimitri MARINI et Yves GLINNE confient à Monsieur Philippe TISON, domicilié à Anderlues, rue E. Vandervelde, 40a, titulaire du certificat de capacité professionnelle international, tous les pouvoirs afin de diriger effectivement et en permanence les activités de transport de la société et ce, à dater du 01/01/2003.

Yves GLINNE
administrateur-délégué

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation : 33.510.8

Numéro du compte :

Signatures + Nom et qualité
En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page

Mod 271 (7000)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/12/2002 - Annexes du Moniteur belge